



Les Brèves de Manglieu

Mai 2025

Sommaire

- **Page 2 :** **Le mot du Maire**
- **Pages 3 à 20 :** **Les actualités**
- **Pages 21 à 22 :** **Que s'est-il passé à Manglieu ?**
- **Page 23 à 26 :** **Travaux et investissement**
- **Pages 27 à 34 :** **Mot des associations**
- **Page 34 :** **Calendrier**
- **Page 38 :** **Infos pratiques**

Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Comme vous en avez l'habitude, le bulletin de mai se veut celui de l'information et de la restitution budgétaire de l'année passée. Le budget communal est bon, ce qui nous permet de prévoir les années qui viennent avec confiance, même si il nous faut rester prudents car nous ne maîtrisons pas les aides de nos partenaires financiers.

Nous arrivons enfin au terme de l'élaboration de notre PLUI. Après l'approbation du conseil communautaire le 24/04/2025, les communes sont appelées à se prononcer avant l'été, suivra la consultation des services de l'Etat et des différents organismes (chambre d'agriculture, parc du Livradois etc).

Viendra ensuite le temps de l'enquête publique et nous l'espérons, en fin d'année voire début 2026, l'adoption définitive du PLUI.

Des réunions publiques d'information sont prévues, dont une à la halle du jeu de paume à Vic-le-Comte le mercredi 4 juin 2025. Vous pouvez, pour plus d'informations, consulter le site de Mond'Arverne Communauté, rubrique Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Je vous souhaite de passer d'agréables moments de joie, de convivialité et de partage autour des animations organisées par nos associations. Leur moteur et leur raison d'être sont votre présence !

Enfin, permettez-moi d'adresser un grand merci à Sylvain, Maxime, Vincent pour tout le travail accompli sur le terrain afin que chacun d'entre nous ait une adresse postale correcte.

Merci aussi à Marianne qui a fourni un travail administratif énorme !

Bonne lecture à tous.

Prenez bien soin de vous.... Et de votre voisin !

Cordialement vôtre,

Les actualités

Cérémonie du 8 mai

Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux seraient honorés de vous compter au nombre de leurs invités à la Cérémonie du 8 mai qui aura lieu le

Mercredi 8 mai 2025 à 11 h 30

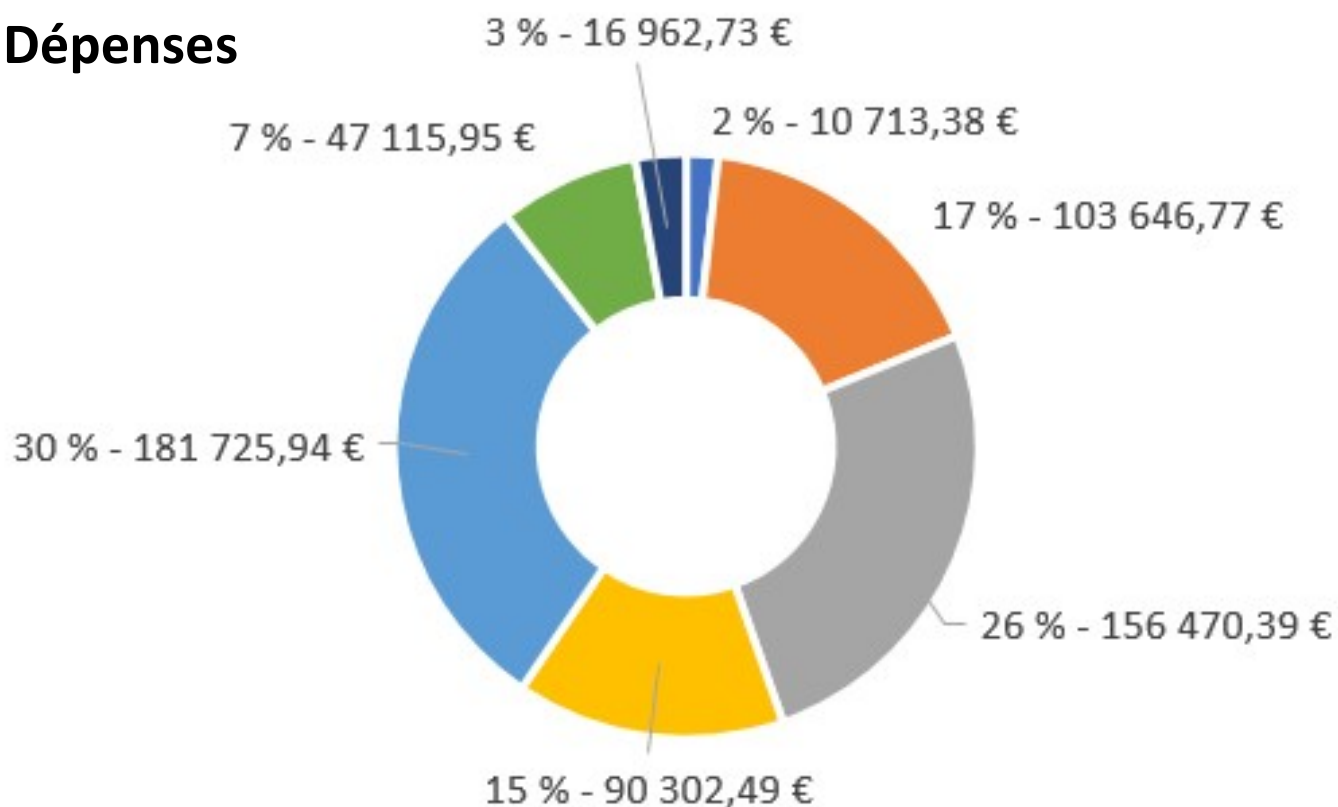
Cette cérémonie se déroulera devant le monument aux morts où sera effectué un dépôt de gerbes.



Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des fêtes.

Compte Financier Unique—Commune 2024

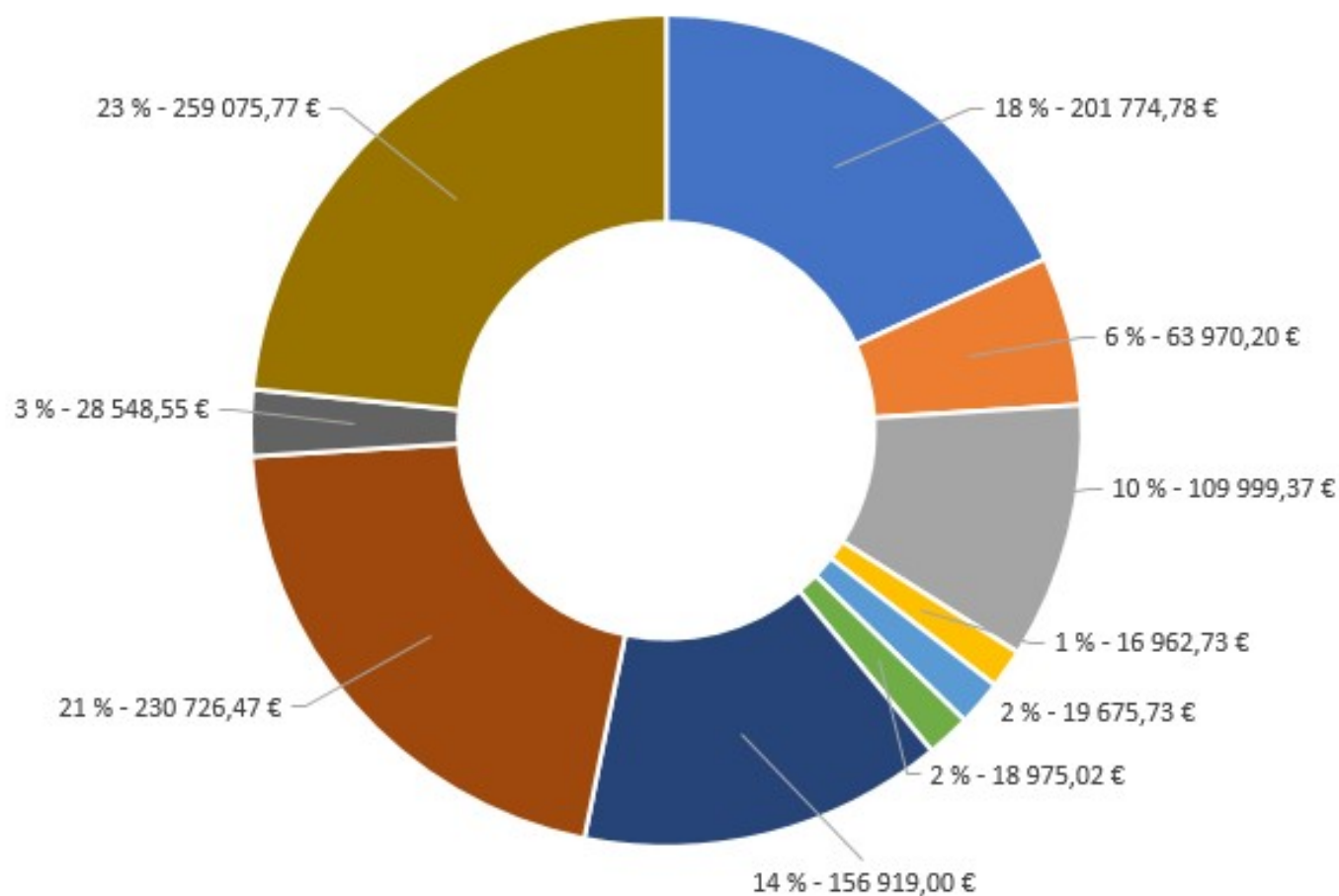
Dépenses



TOTAL : 606 937,65 €

- Emprunts et charges financières
- Immobilisations en cours
- Charges de personnel et frais assimilés
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Immobilisations corporelles
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante

Recettes



TOTAL : 1 10 662 7,62 €

■ Dotations, fonds divers et réserves

■ Opérations d'ordre de transfert entre sections

■ Impositions directes

■ Excédent de fonctionnement reporté

■ Excédent d'investissement reporté

■ Subventions d'investissement reçues

■ Impôts et taxes

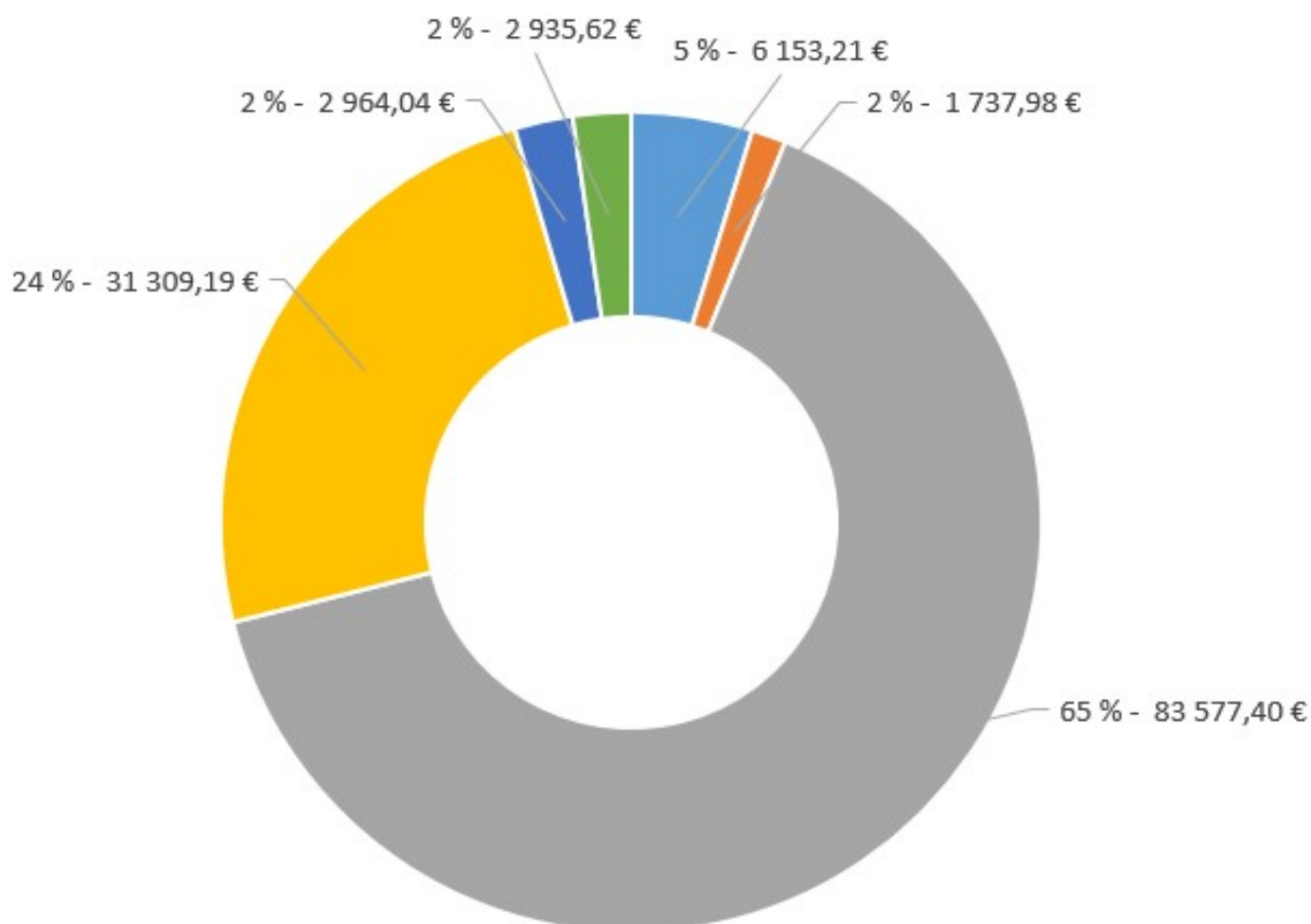
■ Remboursement charges de personnel

■ Produits de gestion courante

■ Dotations et participations

Compte financier unique **Assainissement 2024**

Dépenses



■ Remboursement emprunt (capital et intérêts)

■ Déficit d'investissement reporté

■ Charges à caractère général

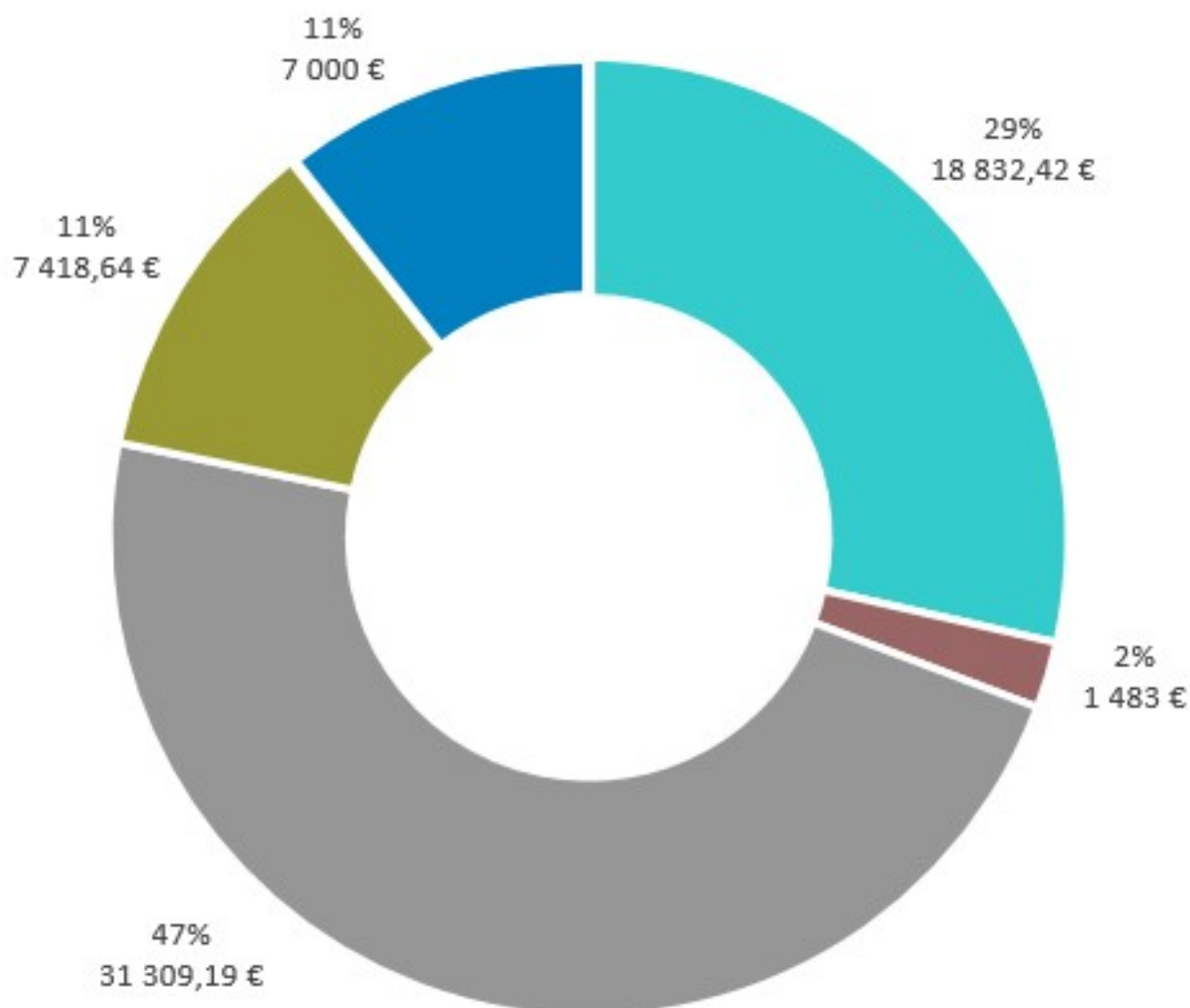
■ Reversement sub. assainissement conseil départemental

■ Amortissement

■ Charges de personnel et frais assimilés

TOTAL : 128 677,44 €

Recettes

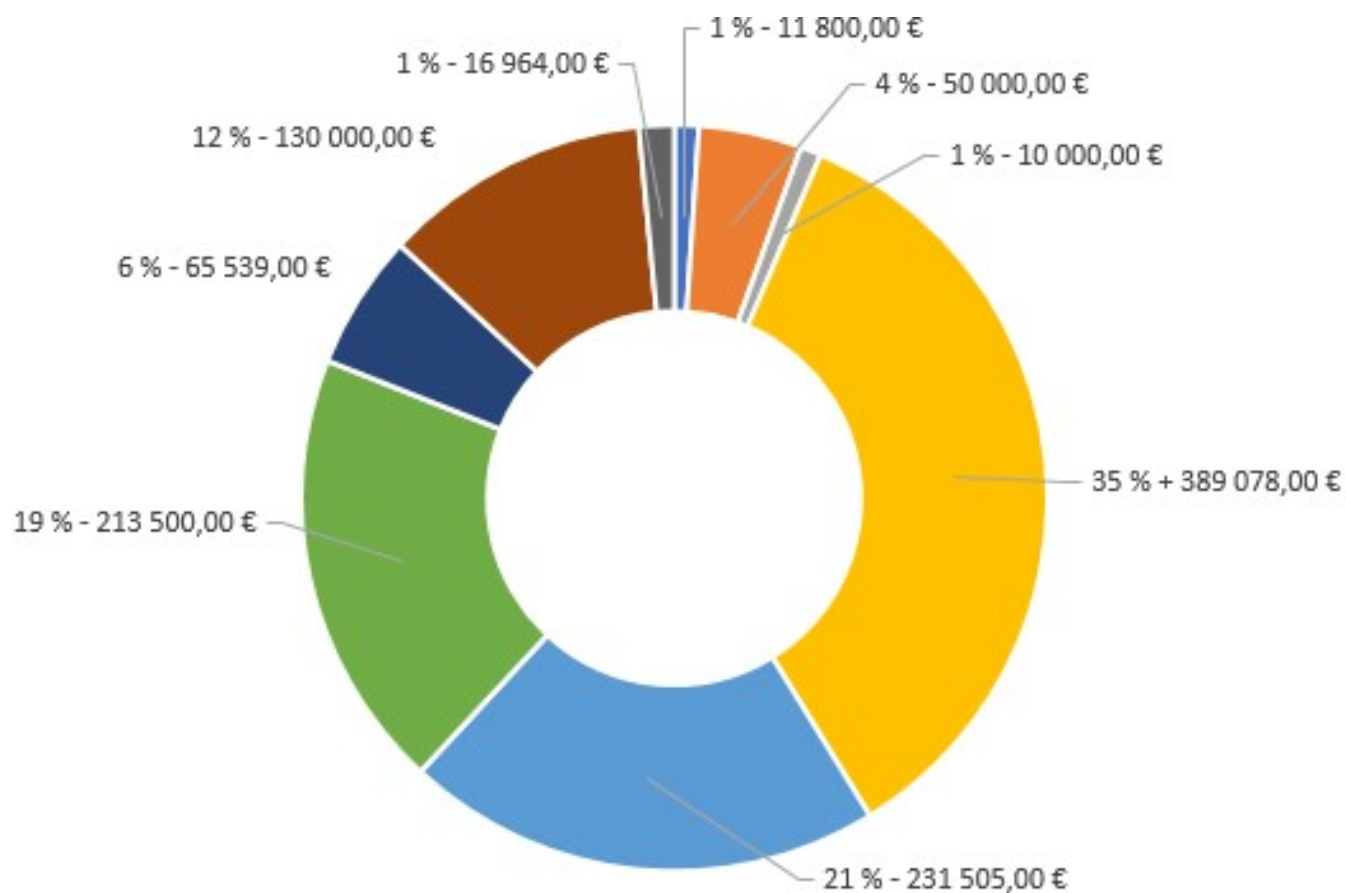


TOTAL : 66 043,25 €

- Reversement sub. Conseil départemental
- Amortissement
- Subventions d'exploitation
- Dotations, fonds divers et reserves
- Redevance assainissement

Budget primitif - Commune 2025

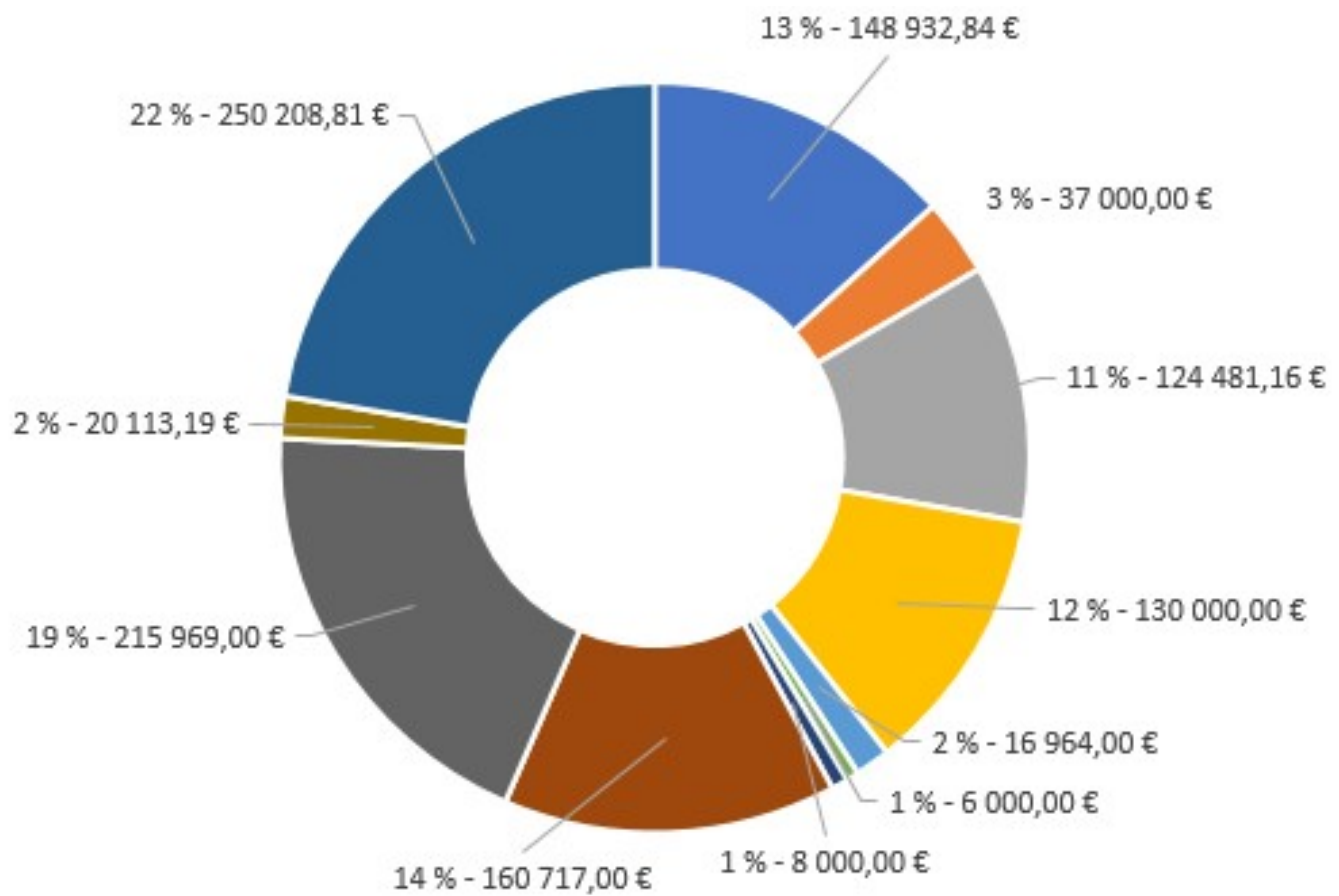
Dépenses



Total : 1 118 386 €

- | | |
|--|--|
| ■ Emprunts et charges financières | ■ Frais d'études |
| ■ Investissements | ■ Charges à caractère général |
| ■ Charges de gestion courante | ■ Virement à la section d'investissement |
| ■ Subventions d'équipement versées | |
| ■ Charges de personnel et frais assimilés | |
| ■ Opérations d'ordre de transfert entre sections | |

Recettes

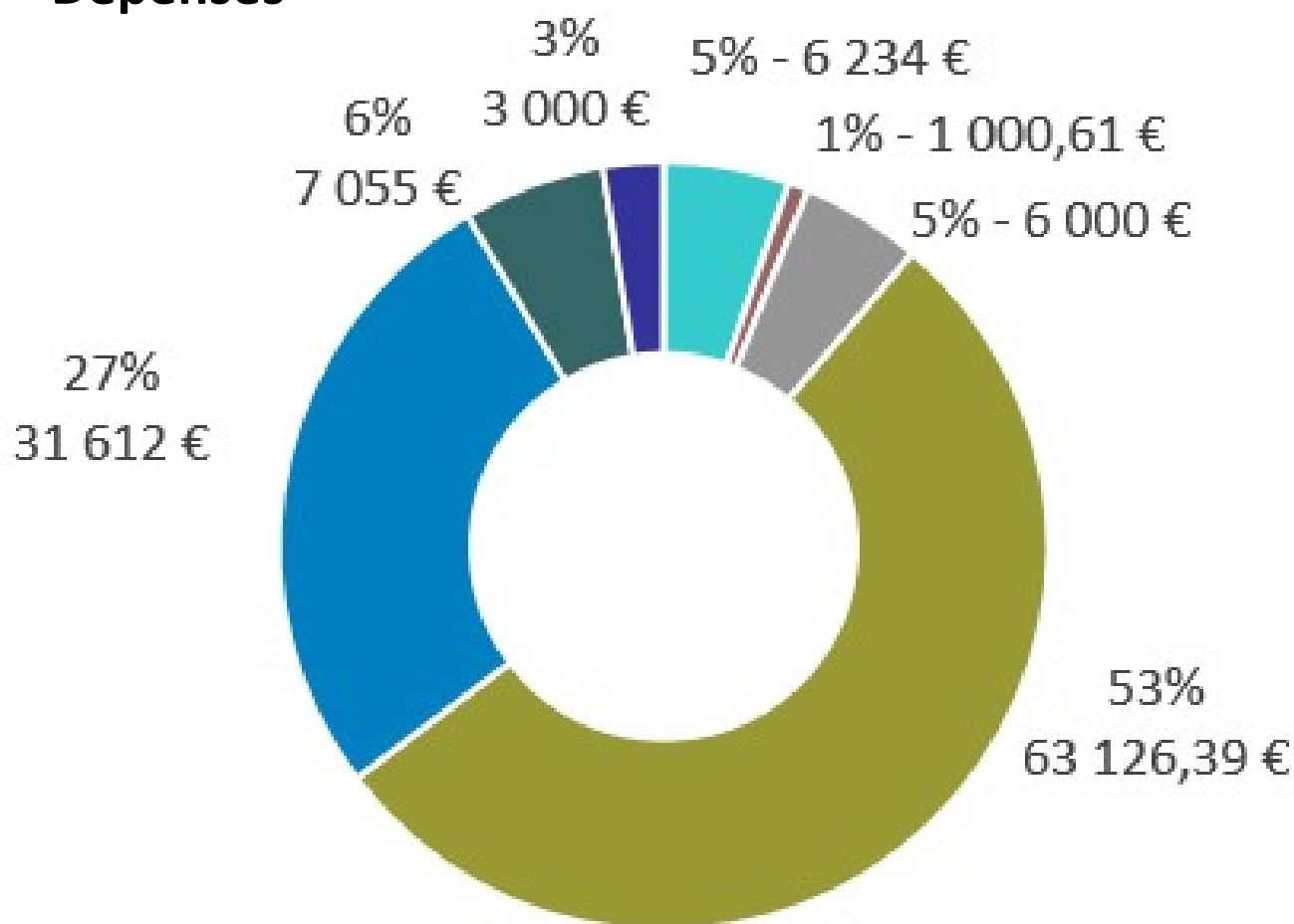


Total : 1 118 386 €

- Dotations, fonds divers et réserves
- Excédent d'investissement reporté
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Excédent de fonctionnement reporté
- Subventions d'investissement reçues
- Virement de la section de fonctionnement
- Remboursement charges de personnel
- Impositions directes
- Produits de gestion courante

Budget primitif - Assainissement 2025

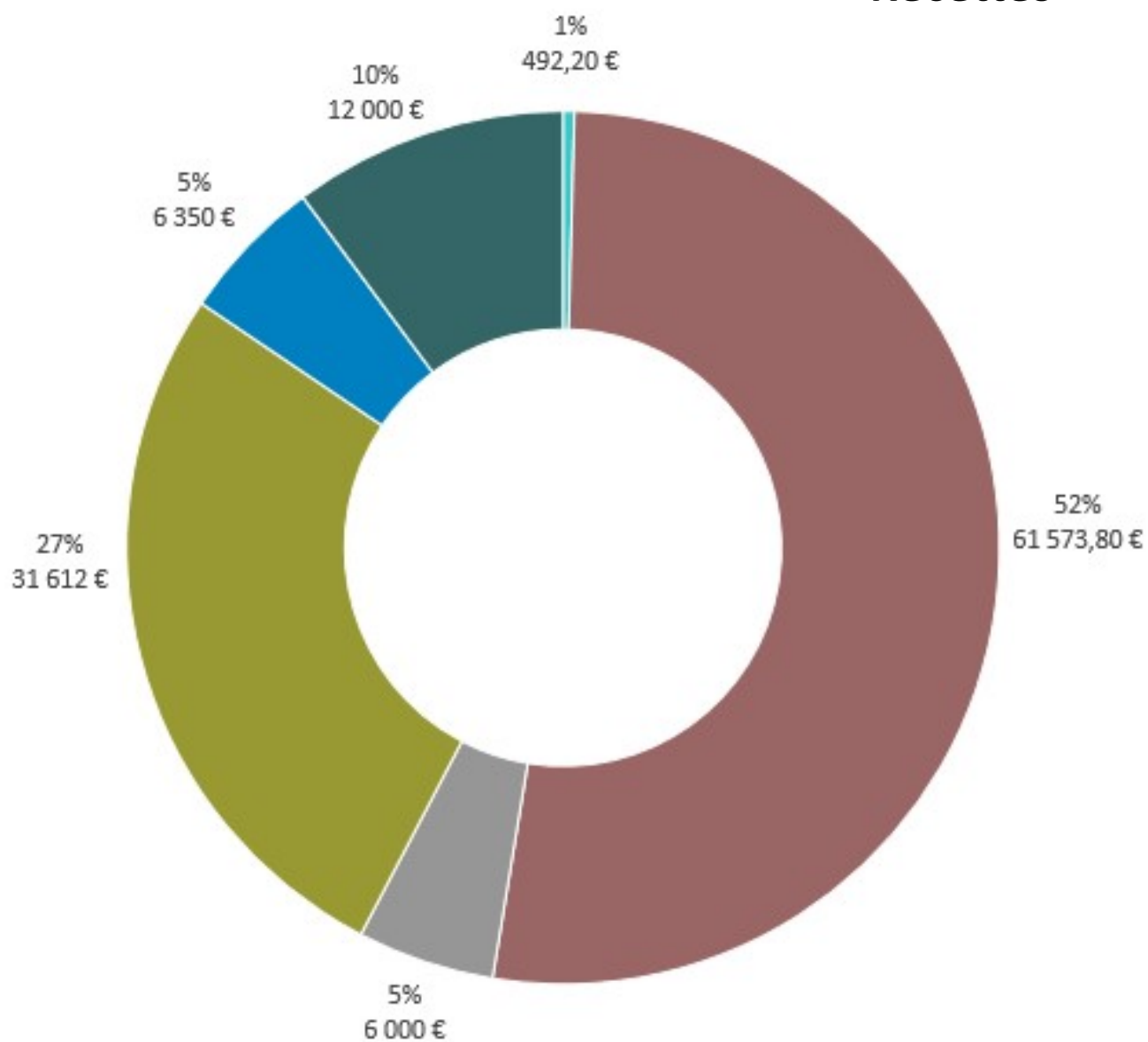
Dépenses



TOTAL : 118 028,00 €

- Remboursement emprunt (capital et intérêts)
- Reversement sub. Assainissement conseil départemental
- Amortissement
- Charges de personnel et frais assimilés
- Immobilisations en cours
- Déficit d'investissement reporté
- Charges à caractère général

Recettes



TOTAL : 118 028,00 €

- Emprunts
- Redevance assainissement
- Comptabilité distincte rattachée
- Subventions d'exploitation
- Dotations, fonds divers et reserves
- Amortissement

Budget écologique citoyen



CONSTRUIRE
UN MUR EN
PIERRES SÈCHES



OUVRIR
UN CHEMIN
EMBROUSSILLÉ



PLANTER
UN VERGER

Préserver la biodiversité : créer une mare !



Exemples de projets financés par le Budget Ecologique Citoyen.

Illustrations d'Elza Lacotte.



LE BEC3 MODE D'EMPLOI POUR LES CITOYENNES ET CITOYENS

JE RÉSIDE DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME ET JE FAIS PARTIE D'UNE ASSOCIATION OU D'UN COLLECTIF CITOYEN QUI A UNE IDÉE :

- pour végétaliser un espace : planter des arbres, une micro-forêt, un verger, réhabiliter un chemin...
- pour préserver la biodiversité (faune et flore), la ressource en eau
- pour porter des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- pour rénover un petit patrimoine dit « vernaculaire » : four à pain, lavoir, fontaine, mur en pierre sèche...



1

Le projet doit se réaliser sur un terrain communal pour qu'il soit accessible au plus grand nombre



2

Je contacte le Maire de la commune pour lui présenter mon projet qui vise à donner une seconde vie, dans la durée, à un bien ou un lieu communal.



3

La commune valide le contenu du projet, je le dépose sur la plate-forme*.

4

Si le projet est éligible, l'association/le collectif fait campagne pour amener les Puydômoises et Puydômois à voter. Cette année le vote est 100% numérique.

5

Si le projet est lauréat du BEC3, la subvention est versée par le Département du Puy-de-Dôme à l'association.

6

L'association met en œuvre le projet et organise des chantiers participatifs pour associer les habitants

7

Une inauguration est organisée par l'association, en lien avec les équipes du Département, pour célébrer le projet

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT



Inscription école rentrée 2025-2026



Pour inscrire votre enfant à l'école de Manglieu, vous pouvez faire passer par mail mairie.manglieu@wanadoo.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie la copie du livret de famille et le carnet de santé page des vaccins, ainsi que vos coordonnées pour que l'école puisse vous contacter. Vous pouvez aussi venir aux heures d'ouverture de la mairie.

Transport scolaire

La demande de création d'arrêt fait l'objet d'un imprimé spécifique disponible en Mairie.

Pour être examinée pour la rentrée scolaire suivante, la demande de création d'arrêt doit être retournée à l'antenne régionale du Puy-de-Dôme par la Mairie concernée pour mi-mai, et doit impérativement comporter l'avis du Maire qui indique :

- si les conditions de sécurité sont remplies pour créer l'arrêt,
- si l'arrêt demandé sera pérenne (en fonction des évolutions envisagées de l'habitat sur le secteur considéré de la commune),
- si des aménagements ponctuels sont prévus.

Aucun aménagement de circuit ne pourra être examiné après le

1er octobre pour l'année scolaire en cours, à l'exception des demandes présentées à la suite de déménagement ou de changements d'établissement.

Les demandes de création de points d'arrêt, déposées après la rentrée scolaire, feront l'objet d'un examen global au mois d'octobre pour une mise en place après les vacances de Toussaint.

Les extensions et créations de services scolaires devront, en outre, être proposées que si elles concernent au moins 5 enfants pour une création, et 1 enfant si elle concerne une extension.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) se déroulera en septembre 2025 durant un mois (les dates précises seront communiquées prochainement). Des permanences seront organisées sur tout le territoire de Mond'Arverne Communauté afin de permettre aux habitants de consulter l'ensemble des documents composant le projet de PLUi, et de pouvoir formuler observations et remarques.

Le rapport d'enquête, rédigé à partir de cette phase consultative, sera un document public et intégré aux pièces constitutives du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il sera consultable par tous une fois finalisé et transmis aux instances décisionnelles de Mond'Arverne Communauté.

Plus d'informations :

Site internet : www.mond-arverne.fr

Mail : urbanisme@mond-arverne.fr

Sachets de graines offerts

Suite à l'opération fleurissement du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et l'Auzon (SMVVA), quelques sachets de graines sont encore disponibles en mairie et à l'agence postale !





INRAE et

CRNH
CENTRE DE RECHERCHE
EN NUTRITION HUMAINE
RHÔNE-ALPES

RECHERCHENT DES VOLONTAIRES

pour une étude sur l'alimentation

Homme



Femme

55 à
75 ans

Depuis
chez vous

Participez à l'étude clinique Part'AGE dont l'objectif est d'étudier **la diversité des habitudes alimentaires et des modes de vie** des personnes âgées de 55 à 75 ans en Auvergne Rhône Alpes.

En savoir plus



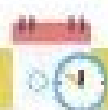
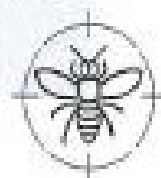
Plusieurs tests et divers questionnaires à répartir à votre convenance sur maximum 5 semaines



Centre de Recherche en Nutrition Humaine Rhône Alpes
04 78 86 19 71 - ghs.partage@chu-lyon.fr

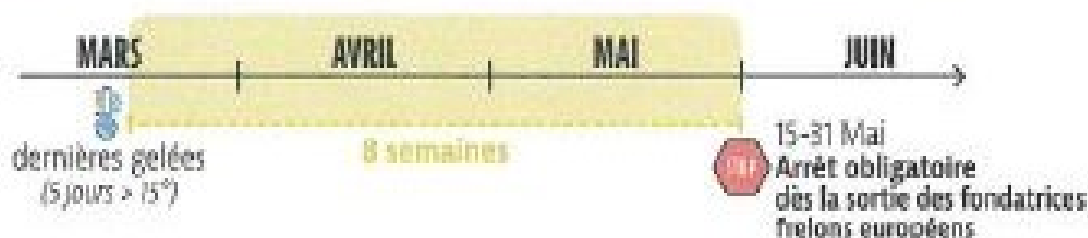
Piégeage de printemps — Frelons asiatiques

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.



QUAND PIÉGER ?

A partir du moment où on a eu
5 jours à $+15^{\circ}$, et pendant 8 semaines



OÙ PIÉGER ?

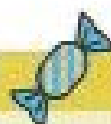
Dans les zones où la **pression du frelon asiatique est importante** à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés.

À l'ombre, à côté d'une source de **nourriture printanière** (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ 1m20



CONSEILS

Visiter les pièges chaque semaine, les déplacer s'ils ne captent rien.



QUELS APPÂTS ?

Appât sucré de type :



- $\frac{1}{3}$ bière
- $\frac{1}{3}$ sirop de fruits rouges
- $\frac{1}{3}$ vin (blanc ou rouge)



CONSEILS

Partager les premières prises pour en laisser des vivants dans chaque piège



Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qu'attirent les congénères.



***P*ermanences des partenaires France Services Espace de Vic-le-Comte**

Centre des impôts d'Issoire

Tous les lundis matin entre **9h et 12h00** sur RDV en visio ou en présentiel

(prise de RDV sur le site : www.impots.gouv.fr -possible avec l'aide des agents)



Mission locale du Val d'Allier (16-25 ans)

Tous les mardis et jeudis matin entre **9h et 12h00** sur RDV

(prise de RDV auprès du secrétariat à Issoire au 04.73.89.05.85)



Conciliateur de justice

Les 1ers et 3eme mercredis de chaque mois de **9h00 à 12h** sur RDV (prise de RDV auprès des agents France services)



Assistantes sociales du département

Les lundis matin de **8h45 à 12h30** sur RDV

(prise de RDV au secrétariat de la maison des Solidarités aux Martres de Veyre au 04.73.39.65.60)



Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Du **lundi au vendredi** en visio de **9h à 12h30** et de **13h30 à 16h** RDV à prendre auprès des agents



ASEVE (association insertion professionnelle)

Les **vendredis** de **13h30 à 15h30** sans RDV



Centre Local d'Information et de Coordination de Billom (CLIC)

Le 4ème lundi de chaque mois entre 13h30 et 17h30 sur RDV

27/05 - 24/06 - 22/07 - 26/08 - 23/09 - 28/10 - 25/11

(prise de RDV du secrétariat du CLIC au 04.73.60.48.85)



Renov'Actions 63

Le 2ème jeudi de chaque mois : 10/04, 15/05, 19/06 sur RDV

(prise de renseignements et rendez-vous au 04.73.42.30.70)



ADIE (création d'entreprise)

Le 3ème mercredi de chaque mois de 14h00 à 17h00 sur RDV :

les 17/01, 14/02, 13/03, 17/04, 15/05, 12/06

Prise de RDV au 06.81.37.30.691



URBANIS—prestataire dans le cadre de l'OPAH

Le 3ème vendredi des mois pairs de 9h00 à 12h00 sans RDV

18/04, 20/06, 08/08, 17/10, 19/12



CIDFF—Centre d'Informations sur les Droits des Femmes

et des Familles

Permanence d'une juriste **le 1er lundi des mois pairs de 14h à**

16h30 sur RDV : 07/04, 02/06, 04/08, 06/10, 01/12

prise de RDV au 04.73.25.63.95



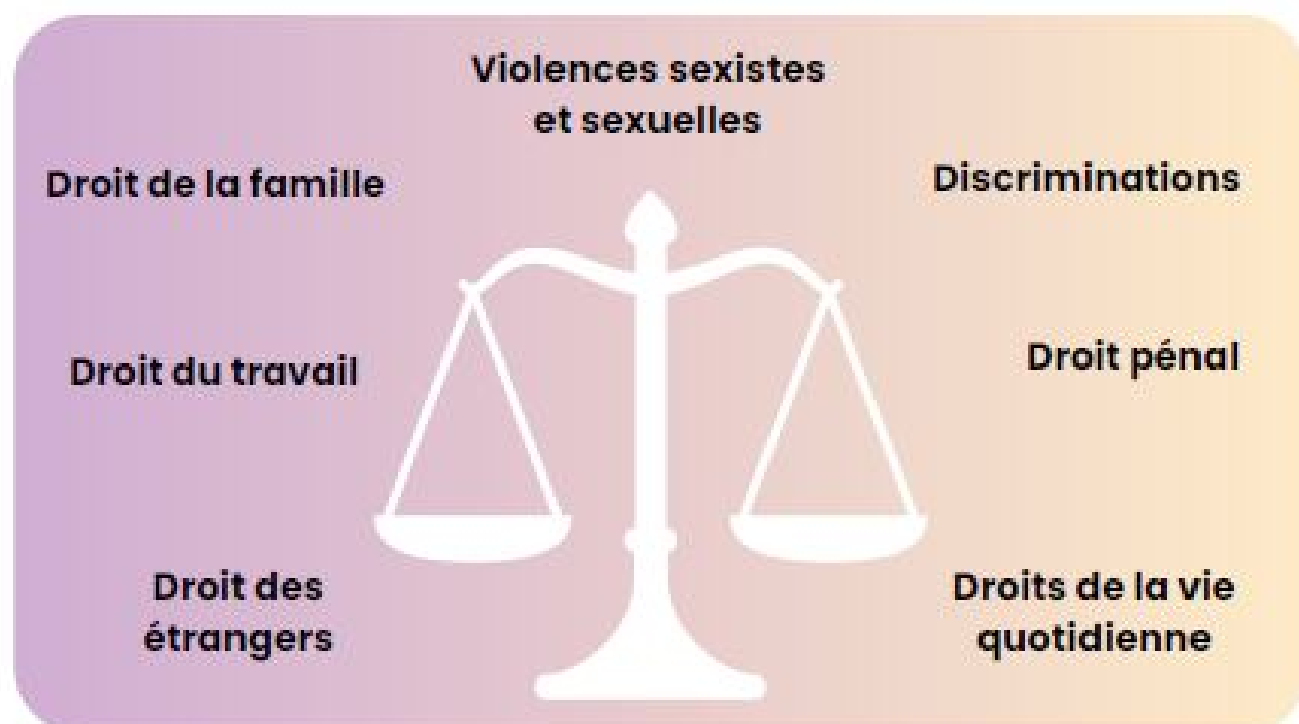
ADIL 63 (permanences juridiques)

Les jeudis de 9h00 à 12h00 : 11/09, 13/11 sans RDV



Permanences d'information juridique

gratuites et confidentielles



Espace France Services

Place de l'Hotel de Ville 63270 Vic-le-Comte

Le 7 avril, 2 juin, 4 aout, 6 octobre, 1er décembre 2025
de 14h à 16h30

sur rendez-vous : **07.49.44.18.82. ou 04.73.25.63.95.**



Que s'est-il passé à Manglieu ?

Cadre de vie

**Pour un environnement plus agréable
pour tous !**



Pour rappel, un arrêté a été pris en date du 28 novembre 2019, en vue de prescrire l'entretien des trottoirs. En effet, l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté, et assurer une circulation correcte et accessible à tous sur l'espace public.

Aussi, nous vous rappelons que les propriétaires et locataires sont tenus de balayer, devant chez eux, les fleurs, feuilles et fruits provenant d'arbres à proximité, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau (en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales). Ces règles sont applicables sur toute la largeur du trottoir s'il existe, ou bien à un espace de 1.20 m de largeur. À noter que les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

De plus, le passage sur trottoir des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite doit rester possible : si la largeur du trottoir le permet, une largeur de 1.20 m doit être respectée.

Merci pour votre compréhension !

Mise en place de l'adressage



La mise en place de l'adressage se poursuit sur l'ensemble des hameaux de la commune, notamment avec la pose des plaques de rues par nos deux agents municipaux.



Travaux et Investissements

Intervention sur la toiture de l'abbatiale

L'entreprise Maurice Nailler va intervenir prochainement sur l'abbatiale pour un diagnostic de la couverture et une recherche de fuites. Certaines tuiles seront re-fabriquées et des scellements repris.



Sécurisation des bâtiments

Au vu des vols subis sur la commune et aux alentours, les bâtiments de la mairie, de la poste, de la bibliothèque et l'atelier communal vont être équipés d'un système d'alarme.

S *écurisation du portail de l'école*

Deux entreprises vont intervenir prochainement sur le portail de l'école maternelle :

- Atelier De Babi pour des travaux de soudure et de peinture (960,00 €).
- Topelec 63 pour la mise en place d'un interphone et autres opérations électriques (1 641,60 €), permettant une ouverture du portail sur commande.

R *énovation de la cantine et de l'école*

L'école bénéficiera pour la rentrée prochaine d'un petit rafraîchissement... Plusieurs travaux de peinture seront réalisés :

- Pose d'une ossature PVC et d'une plaque de ventilation à la cantine
- Peinture de la cantine, des plafonds de l'entrée, des escaliers, du couloir des classes, des murs et des boiseries de l'ensemble

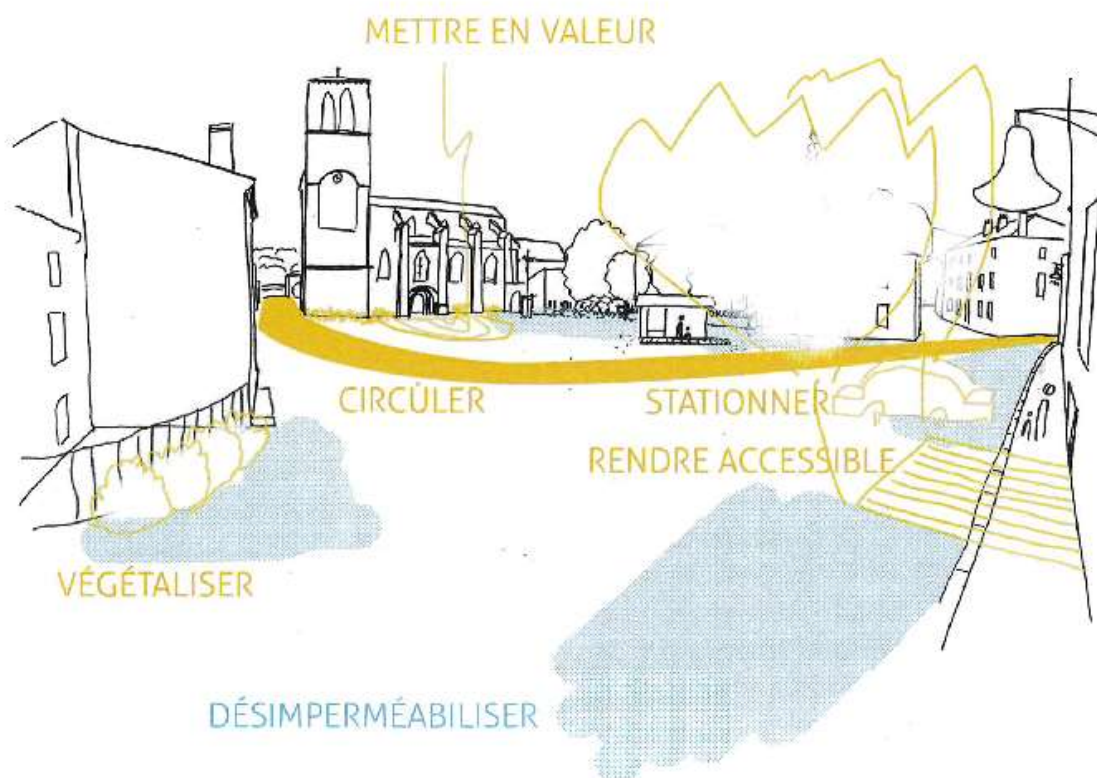
De plus, l'ancien lino sera remplacé par un sol neuf, et la main courante à l'entrée de l'escalier sera rallongée.

Les travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires d'été 2025 par l'entreprise Tison Peinture. Deux dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Initiatives Communal (FIC) ainsi qu'auprès du Conseil Régional au titre du Bonus Ruralité, chacun à hauteur de 11 585 €. Le montant total des opérations s'élève à 28 964,00 € HT.

E *tude de faisabilité pour la place de l'abbatiale*

La place de l'abbatiale comprend plusieurs bâtiments publics , des logements communaux non louables en l'état, ainsi qu'un bâtiment mitoyen récemment acquis par la collectivité, à mettre aux normes (PMR, énergie, conditions de travail du personnel...)

Afin d'être épaulés sur la programmation et la priorisation des travaux sur ce secteur, la commune a commandité une étude de faisabilité. Nous sommes accompagnés par l'Atelier d'Urbanisme en Livradois-Forez.



Voirie

La voirie communale des villages des Sagnes et de Morel est très endommagée, et n'a pas été entretenue depuis plusieurs années. Des travaux vont être effectués, à savoir une découpe et un décroutage de l'enrobé existant, puis une reprise de l'enrobé avec enduit tricouche.

Le montant de ces travaux s'élève à 34 755,00 € HT. Cette opération fait l'objet d'un soutien du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Initiatives Communales (FIC), à hauteur de 11 585 €.



Modernisation du hangar communal

Les portes en bois de l'atelier municipal et du local des pompiers sont anciennes et nécessitent d'être changées pour des raisons de praticité et de sécurité. Des portes de garages sectionnelles vont être installées pour un montant total de 19 859,81 €. L'entreprise F&L Menuiserie Bois a été retenue.

Le mot des associations

Amicale Laïque

L'amicale est en train de se préparer pour sa traditionnelle randonnée du 1er mai. Nous souhaitons remercier par avance tous les participants.

Nous tenons également à souligner la contribution précieuse de toutes les associations de la commune, ce qui permet à nos randonneurs de profiter d'un moment agréable tout au long de leur parcours.

Sans oublier Nicolas Duvert et sa femme pour nous confectionner du bon pain.

Club du 3ème âge

Le club du 3ème âge s'est réuni tous les mois au cours de ce trimestre :

Le 16 janvier : nous nous sommes rassemblés pour l'assemblée générale et nous avons dégusté la galette des rois.

Le 27 février, nous étions presque au complet pour savourer une bonne morue chez Nath. Bonne ambiance.

Le 17 avril, nous nous sommes retrouvés à l' Auberge de l'Ailloux autour d'une excellente choucroute.

Pour le 1er mai, comme d'habitude, nous participerons à la marche de l'Amicale Laïque. nous tiendrons le ravitaillement à La Farge. Espérons que nous aurons une belle journée.

Ensemble à Manglieu

Président de notre association depuis 5 ans, Daniel Grégoris, nous annonçait à la fin de l'année 2024 qu'il quittait notre région pour s'installer dans des endroits plus ensoleillés, ce qui l'a contraint à démissionner de son poste. Nous tenons à le remercier pour son dévouement et sa bienveillance envers chacun d'entre nous.

Aujourd'hui, des élections ont eu lieu pour constituer un nouveau bureau

Président : Alain JEAN-BAPTISTE (Le Chatelet)

Présidente adjointe : Martine JACOB (Le Bourg)

Secrétaire : Annie TOLLIS (Lavaur)

Secrétaire adjointe : ANNE BERRY (les Fourguis)

Trésorière : Joelle RAYON (Le Bourg)

Trésorière adjointe : Marie WOLF (La Romandie)

LES OBJECTIFS :

- Proposer et organiser des activités culturelles et de loisirs d'une part et favoriser les rencontres de la population à travers différentes manifestations.
- 2025 : les Remue-Méninges font la part belle au monde paysan avec 3 conférences

Depuis ce début d'année :

Les Remue-Méninges du jeudi

Le Loup en France par Christophe Archon le 30 janvier.

Théâtre :

La troupe des Z'allumés De Champeix est venue nous divertir le 23 février :



Prochains rendez-vous :



Les Remue-Méninges du jeudi Jeudi 22 mai

Le Devoir de Mémoire

Le devoir de mémoire est régulièrement symbolisé par des commémorations et dépôts de gerbes. Mais le concept est loin de faire l'unanimité...

par René Chambon

Directeur départemental honoraire des PEP63

Les Remue-Méninges du jeudi jeudi 25 septembre

l'Agriculture : du néolithique à nos jours à Manglieu

par Daniel Taurand

ex directeur de la Chambre régionale d'Agriculture d'Auvergne



Invitation :

Venez nous rencontrer un apéritif vous sera offert le jeudi 12 juin à la terrasse de L'Auberge de L'Ailloux , entre 18h et 19h pour mieux se connaître et agiter ensemble nos méninges au cours d'un moment convivial et détendu.

- Le **24 mai** à 18h, un concert de jazz manouche aura lieu avec un trio d'exception, le HARLEM-BOHEME, composé de Dominique Mollet (contrebassiste), Jérôme Bratjman et François Brunel (guitaristes), tous les 3 inspirés par l'univers envoûtant de Django Reinhardt.
- Le **27 juin** à 20h30, c'est le groupe AMAZING SINGERS qui se produira pour un moment unique de chaleur et d'émotion qu'apporte le gospel.
- Le **29 juin**, l'association tiendra un emplacement de vente à son profit, à l'occasion de la brocante organisée par nos conscrits. A cet effet nous récolterons vos éventuels dons les 12 et 13 juin au bourg de Manglieu. Pour donner, merci de nous contacter au : 06.72.70.30,53.

- Le **5 octobre** à 16h, l'ensemble MALONI FIPAGI composé de 6 chanteurs, nous enchantera avec ses chants Corses. Grâce à l'acoustique dont nous bénéficions, il faut s'attendre à un grand moment en perspective !

Comme d'habitude un moment de convivialité sera partagé avec les artistes à l'issue des concerts.

- Le **25 octobre** aura lieu la messe de la Saint Hubert avec la présence des cors de chasse.
- Les **22 et 23 novembre**, nous organisons notre marché de Noël, à la salle des fêtes. De nombreux stands sont prévus.

Comme chaque été, des visites guidées de l'Abbatiale sont prévues les mercredis de 16h à 18h. Et toute l'année, des visites guidées par groupe (8 personnes minimum) sont possible sur demande auprès de Mme Edith Montmory au : 06.25.88.78.77.

Les Jeunes de Manglieu

Les conscrits sont ravis d'avoir organisé le repas des tripes et remercient chaleureusement tous les participants pour leur présence.

En plus de ce moment convivial, nous avons réalisé nos traditionnelles aubades du 1er mai, un bel instant de rassemblement avec les habitants de Manglieu, dans une ambiance chaleureuse.



La préparation de notre fête patronale, prévue pour le dernier week-end de juin, est en cours. Nous vous enverrons bientôt plus d'informations à ce sujet.

De plus, le 17 mai, nous organiserons notre traditionnel beer-pong, et nous avons récemment eu l'occasion de partir en voyage au Portugal, un séjour fantastique dont nous garderons de très bons souvenirs !



En espérant vous voir nombreux pour partager ces moments festifs avec nous !



Société de chasse

Malgré le froid et la neige, une petite vingtaine de courageux volontaires ont bravé les derniers frimas de l'hiver pour participer à l'opération « J'aime la nature propre » du samedi 15 mars.

Opération mise en place par la Fédération Départementale des Chasseurs et avec le soutien de la Municipalité.



Total des mégots ramassés sur les places de l'abbatiale et des Tilleuls, ainsi que devant la salle de fêtes...

Calendrier

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Type de manifestation</i>	<i>Commentaires</i>
Mai				
8 mai	Monument aux morts et salle des fêtes	Commune	Cérémonie du 8 mai	11h30
17 mai	Salle des fêtes	Les Jeunes de Manglieu	Beerpong	20h30
17 mai	Abbatiale	Les Amis de l'Abbatiale	Opération ménage	Dès 9 h
22 mai	Salle des fêtes	Ensemble à Manglieu	Remue méninges : le devoir de mémoire	19h30
24 mai	Abbatiale	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Harlem-Bohème (jazz manouche)	18h
30 mai	Salle des fêtes	Ensemble à Manglieu	Remue-méninges «La petite histoire de Manglieu»	19 h 30
Juin				
27 juin	Abbatiale	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Gospel	20h30
28 et 29 juin		Les Jeunes de Manglieu	Fête patronale : bière pong, concert, feux d'artifices le samedi et brocante le dimanche	

À la salle des fêtes de Manglieu

Samedi 17 mai à 20h30

CONCOURS Biere PONG

1er lot: jambon
2ème lot: rosette
3ème lot: saucisson

12€
par doublette



Les conscrits de Manglieu



Rejoignez la Communauté RéseautAGE pour une recherche participative en nutrition

RéseautAGE est un réseau créé par INRAE qui regroupe plus de 40 structures en Auvergne (mutualités, CCAS, collectivités locales, associations, chercheurs...), ainsi que des citoyens autour de **l'alimentation préventive pour un vieillissement réussi**. Son objectif est de faire bénéficier l'ensemble des Auvergnats des dernières avancées de la recherche, en mutualisant expériences et connaissances et en construisant collectivement des solutions de terrain.



RéseautAGE

Réseau Nutrition-Santé-Séniors



En tant que citoyen vous pouvez participer à la recherche, de différentes manières, selon vos choix, au sein de la communauté RéseautAGE. La participation est **gratuite et sans aucun engagement** de durée. Voici quelques exemples d'activités :

Devenir ambassadeur de RéseautAGE, en faisant connaître ses activités autour de vous

Aider les chercheurs à améliorer leurs méthodes d'étude, par exemple en testant des questionnaires.

Participer à l'organisation d'ateliers ou d'événements

Devenir sujet volontaire dans des études scientifiques de nutrition

Faire partie de groupes de discussion au sein de RéseautAGE



INRAE

clermont
auvergne
métropole



Science
avec et pour
la société



Carsat



Envie de nous rejoindre ?

1



En remplissant le formulaire
« citoyens » sur le site web de
RéseautAGE, rubrique « PARTICIPEZ »
<https://reseautage.uca.fr>



2

Ou en nous contactant directement :



par mail : reseautage@inrae.fr



ou par téléphone : 04 73 62 42 38

3

Ou en nous envoyant ce formulaire par voie postale :

*RéseautAGE - Unité de Nutrition Humaine
Centre de Recherche INRAE
63122 Saint-Genès-Champanelle*

NOM et Prénom

Téléphone

Adresse mail

Adresse postale

**Commune
d'habitation**

Infos pratiques

Mairie

Ouverture au public :

Lundi et jeudi : 8h00-12h00 et 13h00-18h00

Mardi : 8h00-12h00 et 13h00-16h00

Tél. : 04 73 71 52 01

Mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr

Fermeture du secrétariat de mairie du 11 juillet au 27 juillet 2025.
Madame le Maire et les adjoints restent à votre disposition pour tout
renseignement ou rendez-vous.

Agence Postale

Ouverture du lundi au samedi : 9h00-12h00 (fermé un samedi sur
deux)

Fermeture de l'Agence Postale du 9 au 15 mai 2025.

Bibliothèque

Horaires :

Mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h30-17h30

Samedi de 10h00 à 12h00

À vos crayons !

